



Connaissez-vous votre Bourg?

A travers rues et ruelles de Coppet
– A quoi pensez-vous quand vous
traversez le Bourg de Coppet ou
que vous arpentez ses rues? ➤6

Nettoyage de printemps



Editorial



C'est la période traditionnellement choisie pour procéder à un grand ménage. On en profite ainsi pour éliminer, dépoussiérer, désencombrer, rénover, bref, faire place nette pour que, comme disent nos amis suisses-allemands, tout soit «tip top»!

Nous, au Journal, on a décidé de faire de même, raison pour laquelle vous avez en mains une nouvelle mouture qui, nous l'espérons, emportera votre adhésion. Le changement n'est pas spectaculaire mais nous avons néanmoins cherché à rendre le journal plus étoffé, plus aérien, plus moderne.

Une première page relookée, plus de rubriques, un visuel plus impor-

tant, un papier recyclé plus lumineux et un sommaire qui disparaît parce qu'un journal de 8 ou 12 pages ne justifie pas un tel encart.

Nous nous sommes également entourés de «nouvelles plumes» dont vous apprécierez les articles. Il nous a semblé également nécessaire et important de vous donner un compte rendu de ce qui se passe au sein de notre législatif cantonal. Qui, mieux que notre députée, pouvait se charger de ce mandat. Nous la remercions chaleureusement.

Mais le nettoyage ne consiste pas seulement à ranger ses armoires et à modifier un journal, il permet aussi de réorganiser ses idées, de mettre de l'ordre dans sa tête et de vérifier que l'on reste bien droit dans ses

bottes. On jette aux ordures les pensées négatives, les rancœurs, les colères infondées, les énervements inutiles et autres poisons. Les mots du style «yaka, faucon» sont balayés et on pense créatif. Enfin, on pratique la zen attitude parce qu'elle soulage efficacement tous nos bobos.

Des encouragements nourris sont d'ores et déjà adressés à ceux qui s'investiront dans ces exercices salutaires. Aux autres, nous suggérons quelques jours de repos avant une bonne remise en question!

Profitez du printemps et vive les primevères !!!

Isabelle Naville

Informations pratiques

Greffé

Lundi: 08h30-11h30
Mardi: 07h00-11h30
Mercredi: 08h30-11h30
Jeudi: 13h30-18h30
Vendredi: fermé
Tél. 022 960 87 00

Buvette du Port

(29.3.2014 - 2.11.2014)

Du 29 mars au 1^{er} juin

tous les jours: 10h00-19h00

Du 2 juin au 22 septembre

tous les jours: 08h30-22h00

Du 23 septembre au 2 novembre

tous les jours: 10h00-19h00

Tél. 077 471 06 45

Déchetterie (dès fin mars)

Lundi-vendredi:

09h00-11h45 / 13h30-18h30

Samedi: 09h00-18h00

Commune

Rapport d'activités du Conseil communal de janvier à mars 2014

Les préavis, les rapports des commissions et les procès-verbaux peuvent être consultés sur notre site internet sous la rubrique «politique».

Depuis la préparation de la dernière édition du Journal de Coppet et jusqu'à la présente édition, le Conseil communal n'a siégé qu'une seule fois, soit le 16 décembre 2013. La séance prévue le 3 février 2014 a été annulée, les points susceptibles d'être portés à son ordre du jour étant insuffisants.



La salle communale où siège le Conseil communal

Lundi 16 décembre 2013

Préavis n° 10/2013-2014 relatif au budget communal pour l'année 2014. Accepté.

L'exercice budgétaire 2014 laisse apparaître un excédent de charges prévisionnel de moins de CHF 200'000.-, ce qui est réjouissant. Les revenus sont globalement en hausse, tandis que les charges restent contenues.

Préavis n° 11/2013-2014 relatif à la prise en charge par la commune de Coppet de sa part des frais liés à l'utilisation du complexe de piscine-patinoire aux Rojalets. Accepté.

Les charges d'exploitation de la future piscine-patinoire des Rojalets seront réparties entre l'Association scolaire de Terre Sainte (ASCOT), qui prendra en charge les coûts liés à l'utilisation scolaire du complexe, et les communes de Terre Sainte qui financeront directement l'excédent des dépenses découlant de son utilisation publique. Pour cette dernière, le montant à charge de la commune de Coppet est estimé à CHF 12.- par habitant si toutes les communes concernées acceptent le montage financier proposé.

Prochaines séances du Conseil communal

Sous réserve de modifications ultérieures

Lundi 17 mars 2014

Préavis n° 01/2013-2014 relatif à une demande de crédit de CHF 910'000.- pour l'acquisition de 10'995 m² à détacher de la parcelle n° 1 de Coppet.

Préavis n° 12/2013-2014 relatif à l'adoption du Plan partiel d'affectation «Au Chaucey» et son règlement – Délimitation de la forêt à l'intérieur du périmètre de ce plan d'affectation, laquelle correspond à la constatation de nature forestière de la législation fédérale sur les forêts.

Préavis n° 13/2013-2014 relatif à une demande de crédit de CHF 43'000.- pour la mise en conformité du local des archives communales dans le bâtiment de l'école primaire du Greny.

Préavis n° 14/2013-2014 relatif à une demande de crédit de CHF 35'000.- pour le câblage informatique de 13 classes primaires dans le bâtiment du Greny.

Préavis n° 15/2013-2014 relatif à une demande de crédit de CHF 66'000.- pour la réfection des deux portails de l'allée du Château.

Préavis n° 16/2013-2014 relatif à une demande de crédit de CHF 195'000.- pour la réalisation, sur le territoire communal, d'un carrefour à feux prioritaires pour les bus régionaux.

Lundi 28 avril 2014

Préavis relatif à l'adoption du Plan directeur localisé «En la Fin».

Préavis relatif à une demande de crédit pour l'achat d'un nouveau véhicule d'accompagnement du bras élévateur pour le Service de défense incendie et de secours de Terre Sainte.

Préavis relatif à une demande de crédit pour le remplacement des chaînes d'amarrage du port.

Nous informons nos fidèles lecteurs anglophones que malheureusement les traductions du journal n° 16 ne pourront pas être assurées. Elles reprendront dans le prochain Journal. Nous vous remercions de votre compréhension.

Commune

Fermeture du poste de gendarmerie de Coppet

C'est en date du 29 janvier 2014 que la Commune de Coppet a reçu officiellement l'annonce de la fermeture du poste de gendarmerie de Coppet. Bien que cette information ne soit pas nouvelle, nous ne pouvons que la regretter.

Nous sommes dans une région dans laquelle les infractions sont nombreuses, et où le sentiment d'insécurité du citoyen s'accroît de jour en jour.

Les motifs avancés par la gendarmerie pour cette fermeture de poste sont les suivants: «L'appartement, situé au premier étage d'un locatif, ne permet pas d'accueillir les personnes à mobilité réduite. Sa configuration et sa vétusté ne répondent aux aspects sécuritaires fixés à ce jour dans l'ensemble des

postes de gendarmerie du canton et les locaux ne sont plus adaptés aux exigences du nouveau code pénal.» Ce sont des arguments faciles à comprendre, mais qu'en est-il de la sécurité du citoyen?

Il nous est précisé que «les activités de la gendarmerie seront déployées sur notre territoire par l'ensemble du personnel de la Gendarmerie territoriale du district de Nyon, ainsi que par les unités de la Gendarmerie mobile».

Les remarques qui nous sont régulièrement faites par nos concitoyens concernent souvent l'absence ou plutôt la non-présence de voiture de gendarmerie. La visibilité renforce le sentiment de sécurité et la fermeture du poste

de gendarmerie va donc fatalement amener un déficit à ce niveau.

Des montants importants sont payés par les communes pour la sécurité des citoyens relevant de la compétence cantonale. La Commune de Coppet a engagé, en collaboration avec la Commune de Founex, deux Assistants de Sécurité Publique (ASP) pour assurer des tâches auparavant prises en charge par la Gendarmerie. Coppet a également mis en place, depuis octobre 2013, comme plusieurs communes de Terre Sainte d'ailleurs, des rondes dans les lieux publics et les bâtiments privés de la Commune, effectuées par une société de sécurité privée. Toutes ces dépenses ont été accordées par le Conseil communal lors de l'acceptation du budget.

Mais est-ce vraiment à la collectivité publique de payer toutes ces charges?

La Commission intercommunale de Police et Sécurité de Terre Sainte est actuellement en train de réfléchir à des solutions pour développer un concept de sécurité intercommunale pour la Terre Sainte.

La Commune de Coppet est très sensible aux remarques et aux constatations qui lui sont rapportées au quotidien en rapport à ces problèmes d'insécurité sur son territoire. Elle va continuer de mettre en œuvre des moyens, tant financiers que sur le terrain, pour remédier à ces soucis.

Nicole Imesch, Municipale

Commune

Parking dans le Bourg

Ce qui va changer au niveau du stationnement.

En date du 11 octobre 2010, le Conseil communal a validé la base légale permettant la mise en œuvre de la politique de stationnement de la Municipalité qui prévoit notamment, selon des étapes déterminées, la limitation des places de stationnement dans une partie du Bourg.

La 1^{re} étape, entrée en vigueur au 1^{er} mai 2013, a vu l'application de mesures permettant aux habitants du Bourg de trouver plus aisément des places de parc dans sa périphérie.

La 2^e étape, qui sera appliquée dans le courant de ce printemps, verra la suppression des places de stationnement aux rues du Perron et du Greny.



Rue du Greny

En effet, la Municipalité, désireuse de mettre en valeur le magnifique patrimoine que représente notre Bourg, souhaite réaménager les espaces publics des rues précitées, ce qui implique la mise en place de ces mesures aux endroits concernés.

Cette étape importante allant déboucher sur une période d'observation appelée à valider les mesures prises, **les aménagements envisagés en remplacement des voitures ne seront définitivement mis en place qu'à l'issue de cette période d'observation.**

Parallèlement et afin d'éviter tout stationnement hors des cases prévues à cet effet, des signaux d'interdiction de parquer seront également posés au chemin des Jardins. De plus, les places situées en bordure de la chaussée «Lausanne» de la rue des Murs seront quant à elles supprimées pour des questions de sécurité.

La 3^e étape, qui verra le jour ultérieurement, est liée à de futurs aménagements de la rue des Murs et du début de la rue de la Gare, actuellement à l'étude.

Canton

Ce qui se passe au canton

Parmi les nombreux sujets débattus en séance, deux m'ont semblé utiles à relever car ils pourraient toucher directement Coppet et ses habitants.

Biture expresse

Lors de la séance du 7 janvier, la question des alcoolisations massives du week-end a été débattue au Grand Conseil. Les admissions aux urgences du CHUV pour ce motif ont plus que triplé en dix ans et elles ont quadruplé chez les personnes de 18 à 30 ans. Les soins offerts dans ce cadre ne sont pas adaptés à cette problématique et ces patients engorgent les urgences.

Le Conseil d'Etat a proposé, suite à une interpellation, de mettre en place un centre de dégrisement qui s'occuperait exclusivement de cette problématique. Si cette proposition a été approuvée par tout le parlement, la question du financement a été débattue âprement entre la droite et la gauche. Une détermination a été acceptée par 71 oui contre 40 non et 12 abstentions afin que le Conseil d'Etat étudie l'opportunité de mettre les frais de ce centre de dégrisement à la charge de l'usager ou de son représentant légal.



Le Palais Rumine, siège du Grand Conseil

Protection des abeilles

En date du 4 février, le Grand Conseil a voté à l'unanimité une loi d'application de l'ordonnance fédérale sur l'aide au service sanitaire apicole (SSA). Cette loi vise à allouer annuellement une aide financière au SSA dans le but de protéger les abeilles. Ces dernières sont aujourd'hui menacées par différentes maladies dont les principales sont la varroase, acarien parasite des abeilles, ainsi que la loque européenne. Ces maladies font disparaître nos abeilles et mourir des ruches entières. L'objectif de cette loi est la promotion de l'élevage, la préservation de colonies d'abeilles saines et de favoriser la production de denrées alimentaires apicoles de qualité irréprochable. Cette subvention se monte à CHF 30'000.- par année.

Amélie Cherbuin, députée

Vie locale

Jeunesse de Coppet

A Coppet vers 1750, il fut déjà fait mention de la «Jeunesse royale». De 1876, un PV de l'AG de la Jeunesse royale de Coppet nous est conservé, «royale» se rapportant à la proximité du Château.

Notre entretien avec Paul Bertoncini, président de la Jeunesse de Coppet, a eu lieu dans leur local sis au 1^{er} étage de la salle communale. Selon M. Bertoncini, la «Jeunesse de Coppet» (ci-après JdC) n'a jamais été dissoute,

mais a connu des hauts et des bas. Venons-en à la fin du 20^e siècle: la JdC a vécu ses heures de gloire pendant les années 1980 et 1990. En 2000, elle était toujours présente, mais avait changé de philosophie. Parmi les actuels buts de la JdC figurent les sports de jeunesse et la participation aux soirées organisées par d'autres Jeunesses de la région.

C'est en 2013 que la JdC a pris un nouveau souffle: une petite équipe issue de membres du Sauvetage de Coppet a eu la vision de la faire revivre. Dans cet objectif, un noyau a participé à des fêtes de jeunesse, notamment la dernière Fête Cantonale des Jeunesses Campagnardes qui s'est déroulée à Colombier du 17 juillet au 4 août 2013. Cette manifestation qui se tient tous les 5 ans est organisée par la Fédération Vaudoise des Jeunesses Campagnardes (FVJC). En chiffres: surface de 35 ha, 1 année de construction par des bénévoles. 120'000 personnes accueillies en 19 jours.

C'est en novembre 2013 que la JdC s'est officiellement reconstituée. Composée d'une trentaine de membres, elle peut compter sur un comité dynamique de 5 personnes. Les 30 adultes des deux sexes âgés de 16 à 23 ans représentent tous les milieux socioculturels. Ainsi, le fleuriste côtoie le bûcheron et l'expatrié anglophone! Le plus souvent, la JdC se réunit le vendredi soir, parfois le samedi.

En date du 26 janvier 2014, la JdC a rejoint la FVJC. Le repas de soutien du 8 février dernier a été un énorme succès.

Martin Steib

Trouvez sur la toile le riche univers de la Fédération Vaudoise des Jeunesses Campagnardes: www.fvjc.ch
Jeunesse de Coppet
Paul Bertoncini, président
Tél. 079 740 97 07
paul_bertoncini@msn.com



Jeremy Mermoud, Julia Kolly et Paul Bertoncini

Vie locale

Règle du jeu à la ludothèque de Terre Sainte



Allez à la ludothèque à Coppet! Vous bénéficiez tout d'abord d'une rencontre, celle de Madame Josyane Noverraz et de Madame Natascha Heinzelmänn, deux ludothécaires engagées, généreuses de leur temps, aidées par quelques bénévoles accueillantes.

Allez à la ludothèque à Coppet! Vous entrez dans un **lieu convivial** et propice aux amusements de toutes sortes. **Deux accès** sont possibles: l'entrée par un escalier au 5, place de la Gare, ou bien, côté voie ferrée, une porte avec juste une petite marche (plus facile pour les poussettes).

Allez à la ludothèque à Coppet! Vous arrivez dans un véritable «magasin de jouets» où l'on peut toucher, manipuler, essayer et emprunter chacun des 1'200 jeux à disposition, et cela pour la somme de 1 franc par jeu emprunté pour une période de trois semaines. Une cotisation de 30 francs par famille est perçue une fois l'an.

Allez à la ludothèque à Coppet! Et empruntez, pour vos petits, **de grands jouets**: un magasin, une cuisine, une poussette, un vélo sans pédale, une maison de poupée, une voiture, et même... une maison de jardin louée 30 francs pour tout l'été.

Allez à la ludothèque à Coppet! Et soyez surpris par le choix proposé pour tous les âges: des jeux éducatifs et récréatifs, des puzzles, des instruments d'initiation à la musique, des jeux tirés de l'émission de télévision «C'est pas sorcier», des livres de bricolage et de chants.

Allez à la ludothèque à Coppet! Et prenez en prêt des jeux pour animer **l'anniversaire** de votre enfant: une catapulte à bonbons (succès garanti!), une carambole, un jeu de l'âne, un baby-foot, un billard, des palets, de petits châteaux gonflables (jusqu'à 5 ans). Les plus gros jeux sont empruntés pour une semaine et reviennent à 25 francs. Il existe également des déguisements et un théâtre de marionnettes.

Allez à la ludothèque à Coppet! Vous participez ainsi au **développement durable**: vous n'achetez pas systématiquement tous les jouets avec lesquels s'amuse votre enfant, et vous pouvez emprunter certains jeux écologiques fabriqués en plastique recyclé, d'excellente qualité.

Allez à la ludothèque à Coppet! Et profitez d'un espace convivial avec trois offres en particulier:

- **le premier samedi du mois**, vous êtes accueillis avec un café et des croissants;

- **le jeudi, de 18 à 20 heures**, dès le début du mois de mars, vous pouvez participer à des soirées jeux (pour adultes);
- **le jeudi 11 avril 2014**, de 16 heures à 17 heures 30, vous êtes invités avec votre enfant à participer à l'animation de Pâques: fabrication d'un lapin porteur de fleurs. Inscrivez-vous! Il vous sera demandé une participation de 5 francs; un goûter sera offert.

Allez à la ludothèque à Coppet! Et vivez le moment magique de la «récré» pendant laquelle rien n'existe d'autre que l'instant ludique!

Allez à la ludothèque à Coppet! Et enregistrez auparavant ces informations pratiques:

Horaires

Lundi: 13h30-17h30
Mercredi: 9h00-11h30
Jeudi: 15h00-19h00
Premier samedi du mois: 9h00-12h00

Où?

place de la Gare 5
Tél. 022 776 96 18
ludothèque@terresainte.ch

*Violaine Stiassny Monneron,
avec l'aimable collaboration de
Mmes J. Noverraz et
N. Heinzelmänn*

Vie locale

Barragan Travel Services

Une agence de voyages avec un service personnalisé, c'est l'apanage de Francis Barragan.

Depuis 1972, ce professionnel travaille dans le domaine du tourisme (compagnies aériennes, agence de voyages, broker). De 1994 à 2013, Barragan Travel Services (inscrite au registre du commerce) se trouvait à la Grand-Rue et y recevait ses clients. Désormais, UBS occupe les locaux, tandis que M. Barragan a transféré son bureau à l'étage dans le Bourg. Non, il n'a pas pris sa retraite, comme certains le pensent!

Lors de notre interview, ce spécialiste expérimenté nous a expliqué que par le passé, il était impératif d'avoir pignon

sur rue. A présent, le professionnel se procure toutes les informations nécessaires auprès des fournisseurs et sur la toile. Son récent déménagement professionnel était donc une chance à saisir. Il se considère comme consultant pour réaliser les mandats que ses clients lui confient. Ces derniers communiquent avec lui par courriel, téléphone et fax. M. Barragan reçoit aussi sur rendez-vous. Les clients peuvent compter sur un interlocuteur toujours atteignable (d'office, leurs appels sont transférés sur son mobile).

En cas de problème pendant le voyage, le client en difficulté contactera M. Barragan depuis son lieu de vacances. Ce vrai service d'après-vente le distingue



de la toile qui ne saura vous aider en cas de pépin!

Il lui tient beaucoup à cœur de satisfaire sa clientèle habitant surtout la Terre Sainte. Seul et unique professionnel du voyage installé dans la ré-

gion, il sert sa clientèle cosmopolite et exigeante en français, en anglais et en espagnol. M. Barragan leur concocte toujours une offre personnalisée et sans engagement. Détaillant à la carte, il prépare des voyages d'affaires ou de loisirs, individuels ou pour des groupes. Il vous trouvera aussi hôtel, voiture de location et croisière!

Soumettez-lui votre projet de voyage assez à l'avance afin de profiter des meilleures conditions, particulièrement pour les vols de ligne.

Martin Steib

Pour le contacter

Tél. 022 776 60 60 - Fax 022 776 60 70
info@barragan-travel.ch

Vie locale

Atelier-Galerie Bernard Ditzoff

Dix ans! Dix ans, c'est le temps nécessaire pour maîtriser l'art de la gravure manuelle selon Bernard Ditzoff. Il était clair pour ce Commugnan d'adoption qu'il pratiquerait un métier artistique, car c'est un passionné d'art: de la Renaissance au contemporain, tout lui plaît.

De la ténacité, il lui en a fallu pour pouvoir convaincre M. Nerlich, le meilleur graveur de la place de Genève à l'époque, de l'engager comme apprenti de 1978 à 1982.

Maintenant, il n'y a plus guère que l'Ecole d'arts appliquée de La Chaux-de-Fonds qui forme des jeunes car, malheureusement, ce métier artisanal a souvent été remplacé par des machines.

M. Ditzoff dit volontiers qu'il n'est pas né dans le bon siècle, car les demandes les plus fréquentes restent dans le domaine de la haute horlogerie. Bien des personnalités, comme Vladimir Poutine ou Zidane, lui ont demandé de personnaliser leur montre. La clientèle locale confie à ses mains expertes ses alliances, une chevalière ou une médaille de naissance. Sa parfaite maîtrise lui permet de graver le verre, le platine, l'argent et l'or.

M. Ditzoff a également contribué à faire connaître Coppet dans toute la Suisse et au-delà de nos frontières, car plusieurs personnalités, qu'elles soient politiques, princières ou sportives, sont venues le regarder travailler dans son atelier-galerie au cœur du Bourg.

Le sport fait partie intégrante de son équilibre. En plus d'entraîner les jeunes footballeurs à l'USTS, il a créé l'USTS Hockey Club avec une poignée de copains. C'est pour cela que c'est un honneur et une fierté qu'on lui ait demandé de graver, de 1997 à 2006, le trophée de la Ligue des champions. Savoir que de grands noms du sport tiennent et embrassent tour à tour cet objet tant convoité, crée toujours une émotion particulière.

Toutefois, son palmarès ne s'arrête pas là, car c'est également lui qui a eu le privilège de graver, à deux reprises, l'aiguière d'argent de la Coupe de l'America, le plus vieux trophée du monde sportif, datant de 1851, que l'équipage d'Alinghi a ramené dans notre pays. La première fois qu'il l'a



gravée, c'était à Genève, lors du Bol d'Or de 2003. Le public était invité à le regarder travailler sur cette magnifique pièce unique. «Au premier coup de burin, j'avais presque envie de garder les copeaux d'argent, c'était tellement fort», dit-il. La seconde fois, M. Bertarelli et son équipage l'ont invité à Valence pour apposer à nouveau le nom des vainqueurs. Les photographes se bouscullaient pour immortaliser son travail. C'est cette adrénaline-là qui le stimule.

Son métier, il l'adore. Il l'explique avec les gestes doux et sensuels d'un artiste. Mais ce qu'il préfère le plus, c'est de le partager. C'est pour cela qu'il souhaitait avoir pignon sur rue: pour que les passants n'hésitent pas à pousser la porte pour venir voir son travail. Même si ce n'est pas à Venise qu'il s'est établi comme il en rêvait, il se sent très bien à la Grand-Rue, dans ce magnifique écrin de bois rouge où, cinq ou six fois par année, il expose des tableaux, des sculptures ou des bijoux.

Ce que Bernard a de plus que la machine, c'est l'expérience, l'œil du maître, le toucher artistique. Une âme, tout simplement.

Dominique Bertoncini

Atelier-Galerie Bernard Ditzoff

Grand-Rue 59

Tél. 076 375 56 51

Horaires

Lundi-vendredi:

9h00-12h00 / 14h30-18h30

Samedi: sur rendez-vous

Vie locale

Association Ecurie des Vues

Un nouveau cocher, de nouveaux chevaux, une nouvelle dynamique, voilà les nouvelles de l'Ecurie des Vues.

Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais lorsque passe le véhicule hippomobile, je le regarde toujours avec des yeux émerveillés de petite fille. Cela fait maintenant quatre ans qu'une fois par mois, cet étrange véhicule tiré par deux chevaux comtois passe clopin-clopan devant chez vous, pour ramasser vos déchets encombrants. Parfois, une corbeille de carottes a été déposée à côté des déchets avec un petit mot de remerciement toujours apprécié.

M. Tristan Leclerc, cocher depuis janvier 2014, mène de main de maître son attelage et se joint à toute son équipe pour vous remercier de leur faire un si bon accueil. Ils rentrent aux écuries le cœur chaud de tous ces sourires partagés.

Rappelons que l'association Ecurie des Vues est une association à but non lucratif installée sur les terres de l'ancien parc avicole de Coppet. Elle a comme objectif de réintroduire le cheval de trait en ville à travers des projets sociaux. Une équipe d'adolescents, encadrés par un maître socioprofessionnel, est chargée de ramasser vos déchets encombrants avant de les acheminer à la déchetterie inter-communale de Founex.

Qu'est-ce qu'un déchet encombrant?

C'est un objet de grande taille qui, comme son nom l'indique, vous encombre! Par exemple: meubles (lit, canapé...), surfs, matelas, tapis, électroménager en tout genre, etc... Tout doit être déposé visiblement au bord de la route au plus tard à 8h00 le jour du ramassage ou au plus tôt la veille au soir. Il serait judicieux de ne pas dépasser un mètre cube environ par habitation.

Attention: ne sont pas considérés comme encombrants le PET, l'alu, le papier, le verre, le carton, les déchets végétaux. En clair, tout ce que vous triez déjà méticuleusement chez vous.

Actuellement, les chevaux effectuent deux tournées par semaine. Le mardi sur Founex et le mercredi sur Coppet. Les deux communes sont divisées en quatre zones. Vous trouverez les dates de passage de votre quartier sur le site de la commune ou sur celui de l'association, ainsi qu'au bureau communal.

Afin que vous puissiez différencier ces trois magnifiques hongres, sachez qu'Ubaye a la crinière blonde, Vainqueur la crinière grise et Texas, la crinière noire. Tous les trois sont des chevaux adorables et mettent toute leur bonne volonté pour vous servir au mieux. Les reconnaissez-vous sur la photo?

Enfin, si vous souhaitez soutenir l'association, il vous est possible de devenir membre pour Fr. 50.- par année ou d'offrir par exemple un ferrage à un cheval, nécessaire environ toutes les six semaines, pour un coût de Fr. 250.-, quelques sacs de grains à Fr. 22.- le sac de 25 kilos, sachant que chaque animal mange deux kilos de grains par jour. Avec un don de Fr. 100.-, c'est une botte de foin que vous pouvez offrir. Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive. En clair, tout don du montant que vous souhaitez sera fort très apprécié. De plus, il est fiscalement déductible. En échange de votre don, et si cela vous intéresse, vous pouvez prendre contact avec Catherine Manoury qui se fera un plaisir d'organiser une visite des lieux.

*Dominique Bertoncini
(en collaboration avec C. Manoury)*

Association Ecurie des Vues

route Suisse 8b

IBAN: CH69 0076 7000 C526 6510 7

Informations sur les encombrants:

Jacques Bertoncini, Tél. 079 625 12 95

Informations générales:

www.ecuriedesvues.ch ou

C. Manoury, Tél. 079 611 31 75 ou

c.manoury@bluewin.ch



Tristan et ses protégés

Histoire

Connaissez-vous votre Bourg?

A travers rues et ruelles de Coppet

A quoi pensez-vous quand vous traversez le Bourg de Coppet ou que vous arpentez ses rues? Au muret de la rue des Murs, aux belles filles de la rue du même nom, à ne pas trébucher sur le perron ou à enfiler une veste dans la rue Froide?

Alors? Le temps d'une rêverie entre passé et présent, vous longez la **Grand-Rue**, à mi-chemin entre le Château et le lac. D'un côté, vous profitez des commerces sous les arcades des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, de l'autre, vous admirez le Temple. Jusqu'à la Réforme, ce monument était l'église du couvent des Dominicains résidant à Coppet.

Pour rejoindre le Léman et admirer la vue, vous empruntez la **ruelle du Temple**. Prolongement de la rue du Perron vers le lac. La ruelle du Lac, quant à elle, débouchait sur un petit port intérieur dès 1388.

La **ruelle de la Cannebière** reliait le port à la Grand-Rue. Cette appellation humoristique date du XIX^e siècle. Elle

évoque l'avenue de Marseille (l'une des plus animées de la ville) qui conduit au Vieux Port.

Au bout de la Grand-Rue, en direction de Lausanne, vous arrivez à la **place du Four**, un peu plus haut, c'est la **rue des Moulins**. On ne peut pas être au four et au moulin, dit le dicton. En effet, il fallait d'abord passer au moulin seigneurial avant d'utiliser le four. On s'en servait surtout pour y cuire du pain, mais probablement aussi des pâtisseries, ainsi que pour y sécher des fruits.

Vous dégustez une pâtisserie, et vous voilà longeant la **rue du Greny**. C'était, tout d'abord, un simple chemin accompagnant le bief, canal conduisant l'eau sur la roue du moulin du Bourg. Le cours du Greny alimentait les roues du moulin banal de Coppet. On peut encore voir le petit canal.

La **rue des Belles-Filles** porte un nom évocateur qui n'apparaît qu'en 1817. Peut-être en écho d'une rue de la cité de Genève au même nom (devenue ensuite la rue Etienne-Dumont). Avant 1817, elle se nommait chemin de Bochat.



Rue des Moulins avant la création de la place du Four

Le temps fraîchit, vous arrivez à la **rue Froide**. Son nom apparaît en 1521 (*Ruaz Freydaz*). En levant la tête, vous découvrez de pittoresques passerelles en forme de galeries qui reliaient les maisons à leurs dépendances (dès le XVIII^e siècle).

Pour monter du Bourg au Château, vous empruntez la **rue du Perron**. Son nom actuel apparaît en 1732; auparavant, elle s'appelait rue du Château. Le nom *Perron* vient peut-être des rampes d'escaliers saillants (*perrons*, dont l'étymologie fait référence à un bloc de pierre qui se trouve à proximité d'un palais, d'un château), qui donnent accès aux logements se situant au-dessus d'un rez-de-chaussée utilitaire. Il est intéressant de noter ici qu'à Genève, la rue du Perron était la voie principale d'accès de la ville basse à la ville haute (la colline de Saint-Pierre).

Aujourd'hui, la **rue des Murs** conduit également du bas de Coppet au Château. Elle constitue la principale transformation urbaine de Coppet, car le transit vers le Château et vers Commugny est transféré à l'extérieur des murs (de l'enceinte). Sur le plan de 1700, on peut lire: «*chemin dès le lac au Château et à Commugny et autrefois les fossés*». Vous pouvez vous arrêter sous le marronnier, seul survivant de la double rangée de ces arbres qui avaient été plantés de part et d'autre de cette rue.

Avec la **place des Ormes**, cette avenue témoigne d'un souci d'esthétique, d'ordre et de propreté, car ce sont les premiers éléments urbains offerts au regard des voyageurs qui

arrivent par la route de Genève ou par celle du Lac.

A la fin de cette promenade, vous désirez vous reposer en rêvant, face au lac Léman. Vous vous installez place des Ormes, première place publique de Coppet (déjà signalée en 1473, «*hors de la porte de Genève*»). Au Moyen Age, l'orme jouait un rôle particulier puisque, sous son ombre, se tenaient des assises judiciaires. Des actes étaient conclus «*sous l'orme*», selon l'expression en vigueur alors. Aujourd'hui, la place joue un grand rôle lors de manifestations variées.

Le chemin des écoliers passe par le chemin du Chaucey et le chemin Bleu. Au fait, pourquoi «bleu»? ...

Pour conclure ce petit tour d'horizon des rues de Coppet, je vous invite à lire et à savourer ce poème d'Amandine C., lycéenne française:

*«La ville était toute fraîche
Le soleil jouait sur le clocher
Je me suis amusée à descendre les rues
Et à les remonter
La ville était tellement jolie
Je n'ai pas cessé de la regarder»*

Violaine Stiassny Monneron

Tous les renseignements proviennent du livre: Coppet, histoire et architecture, sous la direction de Monique BORY, Editions Cabédita, Bière, 1998

Les renseignements concernant Genève sont tirés du Dictionnaire des rues de Genève, de J.-P. GALLAND, Promotion SA, Genève, 1993



Culture

L'Harmonie finlandaise de Nicolas Indermühle

Nicolas Indermühle, Copétan de 28 ans, a été récemment nommé tubiste auprès de l'Orchestre Philharmonique de Turku (OPT), le plus ancien orchestre de Finlande. Il faut souligner l'exploit: en Europe, ce ne sont que deux ou trois places de tubistes qui s'ouvrent par an, et le recrutement est mondial! Avec joie et fierté, ses parents Barbara et Christian me racontent son parcours.

Nicolas débute à 6 ans à l'Ecole de musique de Coppet, passant rapidement à l'euphonium «pour faire comme papa»; par la suite, il intègre l'Harmonie de Terre Sainte. Le solfège – dont un solide apprentissage est capital, soulignent les parents – rythme souvent les pauses de midi de cette famille où tous s'adonnent à la musique. A la fin de sa scolarité obligatoire, Nicolas se tourne vers un apprentissage de polymécanicien qu'il effectue à Coppet auprès de CR Equipements. Son CFC en poche, il poursuit ses études, obtient sa maturité,

fait l'armée et est reçu en 2001 à la Haute école de musique à Genève (HEM-GE) avec comme instrument le tuba.

Les journées d'étude et de travail (un poste à 20% l'aide à couvrir les frais de sa formation) sont complétées par des heures de répétition. Dans ce parcours exigeant, Nicolas a du soutien: sa famille qui le suit lors de ses auditions – fondamental, remarquent les parents – la Municipalité de Coppet lui met à disposition un local et il bénéficie pendant deux ans d'une bourse d'études Migros.

A la fin de son bachelor, Nicolas part un an en Finlande dans le cadre d'Erasmus; ceci le conforte dans son choix professionnel. A son retour, il obtient un master auprès de la HEM-GE et sa carrière s'accélère: quelques concerts à Lucerne ainsi qu'auprès des Orchestres de la Suisse Romande et des Jeunes de la Baltique. Il se présente à un poste de tubiste auprès de



l'OPT – où dès le début 2013, il effectue des remplacements – et le 1^{er} septembre 2013, Nicolas est nommé tubiste auprès de l'Orchestre.

Les journées sont chargées: sport tôt le matin, 4 heures de répétition au sein de l'Orchestre et 3 heures de travail personnel avec son instrument; les concerts de l'OPT ont lieu deux fois par semaine. Et pour les vacances, jamais plus de deux semaines sans pratiquer son tuba!

Vous pouvez écouter Nicolas dans un des concerts de l'OPT retransmis en direct à l'adresse: www.e-concerthouse.com/fi/salit/193-turun-konserttitalo.

Maria Donner

Culture

Nous avons vu pour vous

«Corps et esprits – Regards croisés sur la Méditerranée antique»

Musée d'Art et d'histoire de Genève

L'exposition temporaire du Musée d'Art et d'histoire (MAH) de Genève propose un voyage par le bassin méditerranéen au travers d'objets uniques de l'époque antique du Proche-Orient, Égypte, Grèce et Rome appartenant aux collections du Musée et de la Fondation Gandur pour l'Art. L'exposition fait aussi la part belle aux découvertes archéologiques des Genevois Edouard et Marguerite Naville. En filigrane, l'exposition exhause l'importance de Genève dans la recherche archéologique et la longue tradition de générosité dont bénéficie le MAH: la majeure partie de ses collections provient de donations.

Le voyage proposé par l'exposition ne suit pas un ordre chronologique ou géographique, mais une carte évolutive et une chronologie comparée sont présentées dans la petite salle qui sert de transition entre les deux thèmes de l'exposition: «corps» et «esprits».

Au début de l'exposition, de petites statuettes représentent la figure humaine à travers l'art des civilisations du Proche-Orient, des Cyclades et de l'Égypte. S'ensuivent des sculptures de corps et visages, en marbre notamment. Par le biais de la réunion des répliques romaines des deux collections, le public se voit aussi offrir une vision plus complète et harmonieuse de deux «groupes statuariers» (plusieurs personnages représentés ensemble) – «Achille et Penthésilée» et «Invitation à la danse».

La dernière partie de l'exposition nous amène aux «esprits». Panthéon égyptien, divinités grecques et romaines, mais aussi art de vivre de l'élite de l'époque: bijoux, arts de la table, bas-reliefs, stèles funéraires. Dans cette salle, toutes les pièces interagissent, «veillées» par des reproductions et des originaux des illustrations de Marguerite Naville reconstituant entre autres une paroi du sarcophage de Kemsit en Égypte. Les découvertes d'Edouard Naville – y compris l'impressionnant buste d'un pharaon trouvé en 1891 et



© MAH, photo: O. Zimmermann

dont les archéologues croient représenter un Ramsès, peut-être Ramsès II – sont accompagnés par des photographies des fouilles – parmi lesquelles une où le désert aride et deux tentes rudimentaires côtoient... deux imposantes statues millénaires!

L'exposition se poursuit jusqu'au 27 avril. Des visites guidées sont organisées les dimanches 16 et 30 mars, 13 et 27 avril.

Maria Donner

Le clin d'œil

Pour être en harmonie avec ma commune, rien de tel que de faire le plus souvent possible une balade à travers Coppet.

Quelle magnifique commune et que de progrès accomplis dans les vingt dernières années... Disons en premier lieu que grâce aux efforts accomplis, chaque habitant de Coppet peut maintenant découvrir et profiter de tous les trésors qui l'entourent comme le parc du Château et la majestueuse allée. En plus, il y a les locaux intérieurs comme la magnifique cave où se tiennent aujourd'hui des manifestations destinées non seulement à favoriser le contact des générations (repas des aînés!), mais aussi à tenir des assemblées culturelles ou populaires. Il aura fallu bien des années pour en arriver là, mais le résultat est au bénéfice de tous.

L'Administration communale a dû suivre le rythme de l'évolution de la population et composer avec les nouveaux problèmes qui sont apparus: pour gérer la commune d'aujourd'hui, le syndic doit s'entourer d'un état-major plus étoffé qu'il y a vingt ans, lorsque le secrétaire municipal et le boursier devaient se débrouiller avec une secrétaire qui répondait au guichet du lundi au vendredi. Bien sûr, la commune a grandi et les nouveaux habitants sont à l'origine de nouveaux quartiers et de nombreuses constructions avec les infrastructures y relatives.

La création de la troisième voie nous a permis de nous rapprocher sensiblement de Genève. C'est un grand avantage pour nos habitants et ceux des communes qui nous entourent, mais qui a des conséquences. Il faudra bien assumer celles-ci et faire en sorte que les pendulaires puissent atteindre notre gare sans trop de problèmes: transports publics ou places de parc pour voitures? Les deux sans doute mais là aussi, il faudra convaincre pour trouver des solutions.

Comment conclure ce petit message? Je dirais que la commune de Coppet se porte bien et que le débat entre les autorités et la population se fait d'une façon positive. Nous avons la chance de n'être pas trop nombreux et de pouvoir faire confiance aux membres du Conseil communal et de la Municipalité parce que nous les connaissons presque tous. Quand il s'agira de se regrouper autour d'un parti politique, quel que soit ce parti, le bien de Coppet devra passer avant tout. Vive Coppet!

Max Séquin, ancien syndic

Mémento

Mars

Dimanche 23

- Concert de printemps de l'Académie Menuhin, 18h00, salle communale

Mercredi 26, jeudi 27 et vendredi 28

- Comédie «Les grands moyens», 20h30 à 22h30, théâtre de Terre Sainte

Avril

Samedi 5

- Soirée annuelle du Chœur du Léman de Coppet, 20h30, salle communale

Dimanche 6

- Concert Gioia Cantar, 17h00, temple de Coppet

Cet agenda peut être soumis à diverses modifications. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site internet de la commune de Coppet, www.coppet.ch

Mai

Samedi 3

- Musée du Vieux-Coppet, ouverture saisonnière. Apéritif de bienvenue de 10h00 à 12h00

Vendredi 9

- Découverte de la nature proche de chez soi. Excursion organisée par Pro Natura Vaud, 17h00, place de la gare. Infos: M. Florian Meier, tél. 022 366 17 42

Vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11

- Jardins en Fête, parc du Château de Coppet

Vendredi 16

- Concert de jazz «Y-Jazz» organisé par Jazz & Co, 20h30, caves du Château

Dimanche 25

- Trio classique violon-violoncelle-piano, 18h00, salle du pressoir du Château

Dimanche 25

- Vide-greniers de l'Association Vide-Greniers de Coppet, 10h00 à 16h00, salle communale

RAPPEL IMPORTANT

Ne manquez pas de nous faire part de vos événements ayant lieu à Coppet en envoyant suffisamment tôt toutes informations utiles accompagnées de photographies /logos à l'administration communale.

CHŒUR DU LÉMAN COPPET

Direction : Olivier Borer

Soirées annuelles 2014

Salles communales, 20h30

Samedi 29 mars, Commugny

Samedi 5 avril, Coppet

Tarif unique : CHF 10.- par personne

JARDINS EN FÊTE

JOURNÉES DES PLANTES & ART DU JARDIN

9, 10 et 11 mai 2014 - CHÂTEAU DE COPPET

www.jardinscoppet.ch

Partenaires: TerraNature, Pro Natura

LES GRANDS MOYENS

CYRIL GARNIER, SENTOU, GUILLAUME

MARIE MONTAYA, MAGALY GODENAIRE

UNE COMÉDIE DE STÉPHANE BELAÏSCH & THOMAS PERRIER

MISE EN SCÈNE ARTHUR JUGNOT & DAVID ROUSSEL

SCÉNARIOGRAPHIE SARAH BAZENKYTE / LUMIÈRES PHILIPPE MATHEU

CONCERT DONNE PAR LES SOLISTES DE L'ACADEMIE MENUHIN

DIMANCHE 23 MARS 2014 18H00

SALLE COMMUNALE
PLACE DES ORMES A COPPET

Le saviez-vous?

Visite guidée du Bourg de Coppet (français, allemand, anglais)

Profitez de l'expérience de nos guides pour une visite-promenade dans le Bourg de Coppet d'une durée d'environ une heure!

Toute l'année sur demande

Informations:

Tél. 022 776 39 34, Mme Meylan

Tél. 022 776 16 74, Mme Maire

www.coppet.ch

Organisation: Coppet Accueil

Le coin détente

4	9	2					6	
	8					3		2
	6		8	2		5		
			7			4		
		3		5		9		
		1			8			
		8		4	6		2	
9		4					5	
	7					8	4	3

Etat civil

Naissances, mariages, décès

Ils sont nés:

Daher Yara Mia, le 7 décembre 2013
Ilazi Ebruare, le 7 décembre 2013
Rahmani Noah, le 8 décembre 2013
Bernier Eloïse, le 10 décembre 2013
Rigamonti Calixte, le 6 janvier 2014
Lips Alicia, le 23 janvier 2014

Elle a été adoptée:

Baltzer Elise, née le 11 janvier 2013,
par Baltzer Philippe et Sophia

Ils se sont mariés:

Rossier Sandra et Rigamonti Sébastien, le 13 décembre 2013

Ils nous ont quittés:

Monsieur Eastwood Tristram, le 8 décembre 2013
Monsieur Reymermier Jean-Claude, le 10 janvier 2014

La pensée du trimestre

« Que ce monde soit absurde, c'est l'affaire des philosophes et des humanistes. Mais qu'il soit injuste, c'est notre affaire à tous »

Gilbert Cesbron

Impressum

Editeur: Commune de Coppet

Responsable: Isabelle Naville

Rédaction: Dominique Bertoncini, Amélie Cherbuin, Maria Donner, Martin Steib, Violaine Stiassny Monneron

Conception et mise en page:

Publium SA – Thomas Marchand

Photographe: Jorge Cerqueira

Tirage: 1'700 ex.

Contact: Commune de Coppet –

Grand-Rue 65 – 1296 Coppet

E-mail: administration@coppet.ch

Site web: www.coppet.ch

n° 16 – mars 2014

Imprimé sur un papier recyclé.

